



UNIVERSITE DE NANTES

UFR Langues / Département d'études italiennes

UFR Lettres et langages / Département de Lettres modernes

LICENCE LETTRES / ITALIEN

Troisième année (L3)

| | | |
|--|--|---|
| <p>a A aA</p>  <p>ape ape</p> | <p>e E eE</p>  <p>erba erba</p> | <p>o O oO</p>  <p>oca oca</p> |
| <p>i I iI</p>  <p>imbuto imbuto</p> | <p>u U uU</p>  <p>uva uva</p> | <p>b B bB</p>  <p>bandiera bandiera</p> |
| <p>c C cC</p>  <p>casa casa</p> | <p>c C cC</p>  <p>ciliege ciliege</p> | <p>ch Ch chCh</p>  <p>chiesa chiesa</p> |

2018-2019

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Renseignements pratiques..... | 2-10 |
| Documents administratifs..... | 33-38 |
| Semestre 5 / Lettres | 11 |
| UEF 52 - Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles | 11 |
| • 1. Les avant-gardes littéraires, XIX ^e – XX ^e siècles | 11 |
| • 2. TD | 11 |
| — Littérature du XIX ^e siècle (1 groupe) | 12 |
| — Aragon ou le roman surréaliste (1 groupe) | 12 |
| — TD à <i>pourvoir</i> (1 groupe) | 12 |
| UEF 53 - Littérature comparée Europe littéraire 1 | 12 |
| • 1. Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières | 12 |
| • 2. TD | 14 |
| — Naissance du roman moderne | 14 |
| — L'exil littéraire | 14 |
| — Comédies de l'émancipation : les femmes au pouvoir ? | 15 |
| UEF 54 - Compétence transversales 1 | 15 |
| • EC 1. Histoire de la langue française | 15 |
| • EC 2. Grammaire | 16 |
| Semestre 5 / Italien | 17 |
| UE 1A - Langue | 17 |
| • 1. Traduction | 17 |
| — 1.1. Thème | 17 |
| — 1.2. Version | 17 |
| • 2. Linguistique | 18 |
| UE 2 - Culture 1 | 18 |
| • 1. Littérature XVII ^e -XIX ^e siècles | 18 |
| • 2. Civilisation XVII ^e -XIX ^e siècles | 19 |
| UE 3 - Culture 2 | 20 |
| • 1. Littérature XX ^e -XXI ^e siècles | 20 |
| • 2. Civilisation XX ^e -XXI ^e siècles | 20 |
| Semestre 6 / Lettres | 22 |
| UEF 61 - Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles | 22 |
| • 1. Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles | 22 |
| • 2. TD | 22 |
| — Diderot, <i>Le Neveu de Rameau</i> | 23 |
| — Littérature et philosophie | 23 |
| — « La querelle des femmes selon Molière : dramaturgie, questions de société et effet de mode » | 24 |
| UEF 63 - Littérature comparée Europe littéraire 2 | 24 |
| • 1. À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe, de l'Antiquité au XXI ^e siècle ? | 24 |
| • 2. TD | 25 |
| — Le voyage utopique au XVII ^e et XVIII ^e siècle : fiction et réflexion | 25 |
| — L'ombre des totalitarismes : l'écriture de la mémoire dans le roman contemporain | 26 |
| — Autour du « réalisme magique » en Amérique latine | 26 |
| UEF 64 - Compétences transversales 2 | 27 |
| • EC 1. Histoire de la langue française | 27 |

| | |
|---|-----------|
| • EC 2. Grammaire et stylistique _____ | 27 |
| Semestre 6 / Italien _____ | 29 |
| UE 1 - Langue _____ | 29 |
| • 1. Traduction _____ | 29 |
| — 1.1. Thème _____ | 29 |
| — 1.2. Version _____ | 29 |
| • 2. Linguistique _____ | 30 |
| UE 2 - Culture 1 _____ | 30 |
| • 1. Littérature XVII ^e -XIX ^e siècles _____ | 30 |
| • 2. Civilisation XVII ^e -XIX ^e siècles _____ | 31 |
| UE 3 - Culture 2 _____ | 32 |
| • 1. Littérature XX ^e -XXI ^e siècles _____ | 32 |
| • 2. Civilisation XX ^e -XXI ^e siècles _____ | 32 |

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de corrections faites lors des réunions de rentrée ou au cours de l'année.

Renseignements pratiques

Responsables de la Licence Lettres, Langues

Philippe Postel pour les lettres (philippe.postel@univ-nantes.fr – bâtiment Censive – bureau 125)
Françoise Le Jeune pour les langues (Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) – bureau)

Départements

Département de Lettres Modernes

- Directrice : Nathalie Grande
- L3 : Anne Teulade

Départements d'Italien

- Directrice : Carine Cardini
- L3 : Carine Cardini

Secrétariats

Secrétariat de Lettres

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

Secrétariat des langues

Édith Chesnais (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel (prenom.nom@univ-nantes.fr).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

Pour faciliter vos exposés et recherches

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

Calendrier

| Septembre | | Octobre | | Novembre | | Décembre | | Janvier | | Février | | Mars | | Avril | | Mai | | Juin | | Juillet | | |
|-----------|---|---|----|----------|-------------------------------|----------|---|-------------------------------|----|---------|-------------------|------|---|-------------------------|----|-----|------------------------------|------|---|---|----|---|
| 1 | S | | 1 | L | | 1 | J | | 1 | M | | 1 | V | | 1 | L | | 1 | S | | 1 | L |
| 2 | D | | 2 | M | | 2 | V | <i>Interruption des cours</i> | 2 | M | | 2 | S | | 2 | M | | 2 | J | | 2 | M |
| 3 | L | | 3 | M | <i>Semaine 3</i> | 3 | S | | 3 | J | | 3 | D | | 3 | M | <i>Semaine 10</i> | 3 | V | | 3 | M |
| 4 | M | | 4 | J | | 4 | D | | 4 | V | | 4 | L | | 4 | J | | 4 | S | | 4 | J |
| 5 | M | | 5 | V | | 5 | L | | 5 | M | <i>Semaine 11</i> | 5 | M | | 5 | V | | 5 | D | | 5 | V |
| 6 | J | | 6 | S | | 6 | M | | 6 | D | | 6 | M | <i>Semaine 3</i> | 6 | M | <i>Semaine 6</i> | 6 | L | | 6 | S |
| 7 | V | | 7 | D | | 7 | M | | 7 | V | | 7 | J | | 7 | D | | 7 | M | <i>Révisions et</i> | 7 | D |
| 8 | S | | 8 | L | | 8 | J | | 8 | S | | 8 | V | | 8 | L | | 8 | M | | 8 | L |
| 9 | D | | 9 | M | | 9 | V | | 9 | D | | 9 | S | | 9 | M | | 9 | J | <i>Révisions et</i> | 9 | M |
| 10 | L | | 10 | M | <i>Semaine 4</i> | 10 | S | | 10 | L | | 10 | D | | 10 | M | <i>Vacances de printemps</i> | 10 | V | <i>éventuels rattrapages</i> | 10 | M |
| 11 | M | <i>pré-rentrée et accueil - Voir dates ci dessous</i> | 11 | J | | 11 | D | | 11 | M | | 11 | L | | 11 | J | | 11 | S | | 11 | J |
| 12 | M | | 12 | V | | 12 | L | | 12 | S | | 12 | M | | 12 | V | | 12 | D | | 12 | S |
| 13 | J | | 13 | S | | 13 | M | | 13 | D | | 13 | M | <i>Semaine 4</i> | 13 | S | | 13 | L | | 13 | S |
| 14 | V | | 14 | D | | 14 | M | <i>Semaine 8</i> | 14 | V | | 14 | J | | 14 | D | | 14 | M | | 14 | D |
| 15 | S | | 15 | L | | 15 | J | | 15 | M | | 15 | V | | 15 | L | | 15 | S | | 15 | L |
| 16 | D | | 16 | M | | 16 | V | | 16 | D | | 16 | S | | 16 | M | | 16 | J | <i>Examens 2nd semestre</i> | 16 | M |
| 17 | L | | 17 | M | <i>Semaine 5</i> | 17 | S | | 17 | L | | 17 | D | | 17 | M | <i>Vacances de printemps</i> | 17 | V | | 17 | M |
| 18 | M | <i>Semestre 1</i> | 18 | J | | 18 | D | | 18 | M | | 18 | L | | 18 | J | | 18 | S | | 18 | J |
| 19 | M | <i>Semaine 1 de cours</i> | 19 | V | | 19 | M | | 19 | S | | 19 | M | | 19 | V | | 19 | D | | 19 | V |
| 20 | J | | 20 | S | | 20 | M | | 20 | D | | 20 | M | <i>Vacances d'hiver</i> | 20 | S | | 20 | L | | 20 | S |
| 21 | V | | 21 | D | | 21 | M | <i>Semaine 9</i> | 21 | V | | 21 | J | | 21 | D | | 21 | M | | 21 | D |
| 22 | S | | 22 | L | <i>Semaine 6</i> | 22 | J | | 22 | S | | 22 | V | | 22 | L | | 22 | M | <i>Examens 2nd semestre</i> | 22 | L |
| 23 | D | | 23 | M | <i>Journée d'orient.</i> | 23 | V | | 23 | D | | 23 | S | | 23 | M | | 23 | J | | 23 | M |
| 24 | L | | 24 | M | | 24 | S | | 24 | L | | 24 | D | | 24 | M | | 24 | V | | 24 | M |
| 25 | M | | 25 | J | <i>Semaine 6</i> | 25 | D | | 25 | M | | 25 | L | | 25 | J | | 25 | S | | 25 | J |
| 26 | M | <i>Semaine 2</i> | 26 | V | | 26 | L | | 26 | M | | 26 | M | | 26 | V | | 26 | D | | 26 | V |
| 27 | J | | 27 | S | | 27 | M | | 27 | J | | 27 | M | <i>Semaine 5</i> | 27 | S | | 27 | L | | 27 | S |
| 28 | V | | 28 | D | | 28 | M | | 28 | V | | 28 | J | | 28 | D | | 28 | M | | 28 | D |
| 29 | S | | 29 | L | | 29 | J | | 29 | S | | 29 | V | | 29 | L | | 29 | M | <i>Oraux, corrections délibérations</i> | 29 | L |
| 30 | D | | 30 | M | <i>Interruption des cours</i> | 30 | V | | 30 | D | | 30 | S | | 30 | M | <i>Semaine 12</i> | 30 | J | | 30 | M |
| | | | 31 | M | | | | | 31 | L | | | | | 31 | J | | | | | 31 | M |

Accueil

Lettres

Réunion de rentrée et présentation des emplois du temps lundi 10/09 à 9 h (Bâtiment Censive – amphitheâtre 3)

Lettres, Langues

Mardi 11/09 de 14 h à 16 h – Présentation de la Licence Lettres, Langues (bâtiment Censive – salle C023).

La licence Lettres, Langues, qu'est-ce que c'est ?

La Licence Lettres, Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

Objectifs

La Licence Lettres, Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

Public ciblé

Centres d'intérêt

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

Comment ça fonctionne ?

Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres, Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Italien. Voir « Répartition semestrielle des enseignement », p. 10.

Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation...

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <http://www.univ-nantes.fr/forum-des-ateliers-culturels-2017-2018-2068917.kjsp?RH=CULT>

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

Responsables

Lettres modernes

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

Langues

Adresse : secretariat.international.langues@univ-nantes.fr

Réunions d'informations

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

Accords

Lettres

- Finlande

Turku, Turun Yliopisto

- Italie

Pise, Università degli Studi di Pisa

- Pologne
Wrocław, Uniwersytet Wroclawski
- République tchèque
Praha, Univerzita Karlova v Praze
Praha (faculty of education), Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie
Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca

Langues

- Italie
Cagliari (Iris Chionne)
Cassino (Carine Cardini-Martin)
Gênes (G. Paganini)
Lecce (D. Delorme)
Padoue (F. Pellae-Bougnol)
Pérouse (C. de Wrangel)
Ljubljana (Slovénie) (W. Zidaric)
Naples (E. Bousquet-Chalmel)
Salerno (Jacques Gibert)
Sienne (C. de Wrangel)
Tallin (Estonie) (W. Zidaric)
Trieste (A. Mirabella)
Venise (E. Bousquet-Chalmel)

Et après ?

Niveau de sortie

Bac+3 (Niveau II)

Compétences visées

Compétences linguistiques et interculturelles

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

Compétences méthodologiques transversales

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

Poursuites d'études

Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)

La Licence Lettres, Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

Autres possibilités

La Licence Lettres, Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues/Anglais) et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres, Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres, Langues ne peuvent se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

Admission

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en italien et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

Niveau(x) de recrutement

Bac, Bac +1, Bac +2.

Formation(s) requise(s)

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

Accès

Accès de droit

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres, Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2^e semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres, langues) au 1^{er} semestre
- en L2 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 (Lettres, langues)

- en L3 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 (Lettres, langues)

Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

Réorientation en cours de cursus

Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de Lettres modernes

Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences du langage

Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues – Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Italien.

Répartition semestrielle des enseignements

SEMESTRE 1

| Lettres | Italien |
|--|----------------|
| Littérature française XIX ^e -XXI ^e siècles | Langue 1 |
| Littérature comparée : Europe littéraire 1 | Culture 1 |
| Compétences transversales 1 | Culture 2 |

SEMESTRE 2

| Lettres | Italien |
|---|----------------|
| Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles | Langue 1 |
| Littérature comparée : Europe littéraire 2 | Culture 1 |
| Compétence transversales 2 | Culture 2 |

Semestre 5 / Lettres

UEF 52 - Littérature française XIX^e-XXI^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : « Les avant-gardes littéraires » et 1 TD.

- **1. Les avant-gardes littéraires, XIX^e – XX^e siècles**

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Les séances consacrées au XIX^e siècle porteront sur les premières occurrences du vocabulaire de l'avant-garde en littérature chez les jeunes romantiques qui inaugurent une nouvelle manière d'être artiste, font de l'originalité une machine de guerre théorique et dessinent les lignes d'une révolution poétique qui prend pour modèle la révolution politique. Nous envisagerons également l'héritage, forcément paradoxal, d'une posture qui consiste à se renouveler en prenant systématiquement le contre-pied de la génération précédente.

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion d'avant-garde envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique (ses origines, sa signification, son devenir), le cours proposera un parcours à travers l'histoire des avant-gardes littéraires françaises du XX^e siècle. L'accent portera principalement sur André Breton et le surréalisme, Alain Robbe-Grillet et le Nouveau Roman, Roland Barthes et le structuralisme.

Bibliographie

Stendhal, *Racine et Shakespeare*

Victor Hugo, Préface de *Cromwell*

Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*

Catulle Mendès, *La Légende du Parnasse contemporain*

Pour la validation du CM de Philippe Forest, deux livres devront être lus et étudiés dans la liste ci-dessous :

- André Breton, *Nadja ; Arcane 17*
- Louis Aragon, *Les Aventures de Télémaque ; Traité du Style*
- Alain Robbe-Grillet, *La Jalousie ; Dans le labyrinthe*
- Claude Simon, *Histoire ; L'Acacia*
- Philippe Sollers, *Drame ; Nombres*
- Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes ; La chambre claire.*

Professeur(e)(s)

Philippe Forest

Judith Wulf

- **2. TD**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir parmi :

— Littérature du XIX^e siècle (1 groupe)

Description

En lien avec le CM « Littératures et avant-gardes au XIX^e siècle », ce TD s'intéressera plus particulièrement aux relations entre littérature et manifeste dans la genèse progressive de l'idée d'avant-garde au XIX^e siècle. Dans la recherche passionnée de pactes esthétiques nouveaux, les écrivains multiplient les formules spectaculaires pour fonder en théorie des pratiques inédites. L'étude de deux cas très différents d'ouvrages perçus comme des manifestes avant-gardistes permettra d'examiner, à deux moments du XIX^e siècle, l'évolution d'un genre en formation.

Programme

- Victor Hugo, *Hernani*
- Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*

Professeur(e)(s)

Judith Wulf

— Aragon ou le roman surréaliste (1 groupe)

Description

Programme

- Aragon, *Anicet ou le panorama*, roman, Paris, Gallimard, coll. Folio
- Aragon, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, coll. Folio

Professeur(e)

Philippe Forest

— TD à pourvoir (1 groupe)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|--|--------------------------|------|------------------------------|------|------------------------------|------|------------------------|------|---------------------------|------|---------------------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| | TD 30% | | CM 30% 2h TD 40% 4h | | CM 30% 2h TD 70% 4h | | | | CM et TD 100% 3h | | CM et TD 100% 3h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 53 - Littérature comparée Europe littéraire 1

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières » et 1 TD.

- 1. Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus). Les étudiants devront lire cinq livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

Séances

Parler : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XIe s.).

Croire : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique Saint-Denis (Ve-XIIIe s.) - Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIVe s.) - Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

Aimer : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

Réinventer : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) - Léonard de Vinci (1452-1519) - Albrecht Dürer (1471-1528).

Critiquer : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) - Montaigne, « Les Cannibales » (Essais, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) - Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) - Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

Jouer : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin - Le Caravage - Corneille, *L'Illusion comique*.

Ordonner : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles, *L'Encyclopédie*.

S'émouvoir : À partir du XVIIIe siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck – Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* – Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*.

Programme

Ouvrages à lire pour les étudiants de Lettres modernes L3

1. Dante, *Vita nuova* (1293)
2. Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
3. Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
4. Sterne, *Le Voyage sentimental* (1768)
5. Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVIIe siècle* (2009)

Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1

1. Pétrarque, *Canzoniere* (1374), une trentaine de poème au choix.
2. Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
3. Lessing, *Nathan le Sage* (1779)
4. Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
5. Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

Professeur(e)

Philippe Postel

• **2. TD**

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **Naissance du roman moderne**

Description

Les deux œuvres proposées à l'étude dans ce programme sont tout autant des pièces maîtresses de la littérature mondiale que des jalons majeurs de l'histoire du roman, seul genre littéraire qui ambitionne à la fois de se jouer des arts poétiques et d'être à lui-même sa propre critique. À travers la lecture et l'analyse des deux parties de *Don Quichotte* de Cervantès et de *Tristram Shandy* de Laurence Sterne, nous chercherons à consolider les acquis concernant l'esthétique romanesque, en portant une attention spécifique aux concepts de réflexivité et de réception. Parallèlement, il s'agira de se familiariser avec la notion flottante de « modernité », au croisement entre histoire des idées et évolution des poétiques. Plusieurs textes importants de la critique (M. Bakhtine, E. Auerbach, M. Foucault, H. R. Jauss, M. Robert) interviendront en appui de notre travail.

Programme

- Miguel de Cervantès, *Don Quichotte de la Mancha* (Livres I et II), traduction dirigée par Jean Canavaggio, Paris, Gallimard, coll. Folio
- Laurence Sterne, *La Vie et les opinions de Tristram Shandy, gentilhomme*, traduction de Charles Mauron, Paris, GF Flammarion.

Professeur(e)

Nathalie Avignon

— **L'exil littéraire**

Description

L'objectif du cours (TD) est de renforcer la pratique du commentaire composé, de l'exposé et de la dissertation à partir de la lecture méthodique du corpus ci-dessous. Les différentes expressions de l'exil littéraire seront mises en perspective à travers ces œuvres. Les dimensions historiques, existentielles et poétiques seront simultanément prises en compte

Programme

La lecture des textes sera complétée par celle de textes d'Ovide (*Tristes*) et de Mandelstam (*Tristia*). L'acquisition de ces deux œuvres est facultative : le professeur fournira les copies nécessaires.

- Joachim Du Bellay, *Regrets, Antiquités de Rome, Le Songe*, Paris, Classiques de Poche (un seul volume)
- Saint-John Perse, *Éloges* (suivi d'*Exil*) Paris, Poésie Gallimard

Professeur(e)(s)

Christian Parfait

— Comédies de l'émancipation : les femmes au pouvoir ?

Description

Le rôle de la femme dans la comédie consiste souvent à attendre le mariage désiré et empêché, tandis que son prétendant s'emploie à ébranler les obstacles qui se dressent sur son chemin. C'est une toute autre perspective que nous invite à adopter ce corpus. À rebours de la configuration traditionnelle du genre de la comédie, où la femme est un simple objet de désir et de convoitise, les quatre pièces lui accordent un véritable statut de sujet. Or ces quatre pièces s'inscrivent dans une longue période où domine le modèle patriarcal, au regard duquel elles semblent manifester une évidente portée transgressive.

Genre de l'illusion et du jeu, la comédie est susceptible de poser la question du rapport entre les sexes de manière totalement libre. Elle peut intégrer des questionnements d'actualité dans une forme foncièrement irréaliste, de manière à rendre possible la victoire du principe de plaisir sur le principe de réalité, et le renversement carnavalesque de l'ordre en place. Mais quelle est la portée de tels renversements de pouvoir, formulés sur un mode comique et irréel ? Ces représentations sont-elles d'autant plus corrosives qu'elles se trouvent libérées de toute allégeance au réalisme, ou leur valeur est-elle au contraire neutralisée du fait de leur formulation purement fictive ?

Programme

- Aristophane, *Lysistrata*, trad. Hilaire Van Daele, Paris, Les Belles Lettres, coll. Classiques en Poche Bilingue, 2011.
- William Shakespeare, *Comme il vous plaira*, trad. Jean-Michel Déprats, éd. Gisèle Venet, Paris, Gallimard, Folio Théâtre (bilingue), 2014.
- Molière, *L'École des femmes*, éd. Bénédicte Louvat-Molozay, Paris, GF, 2011.
- Carlo Goldoni, *La Locandiera*, trad. Gérard Luciani, Paris, Gallimard, coll. Folio Bilingue, 1991.

Professeur(e)(s)

Anne Teulade

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|--|--------------------------|------|------------------------------|------|------------------------------|------|------------------------|------|---------------------------|------|---------------------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| | TD 40% | | CM 30% 2h TD 30% 4h | | CM 30% 2h TD 70% 4h | | | | CM et TD 100% 3h | | CM et TD 100% 3h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 54 - Compétence transversales 1

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire ».

- **EC 1. Histoire de la langue française**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Il s'agira dans ce cours de saisir les grandes évolutions de la langue française, et de proposer un panorama des principaux phénomènes qui ont modifié la forme du français, du latin jusqu'à nos jours. Comment le français est-il devenu ce qu'il est aujourd'hui ? D'où vient-il ? Comment est-il structuré ? En quoi est-il différent des autres langues romanes ? On s'attachera à suivre ces évolutions sur les plans de la grammaire, de l'orthographe, du lexique et de la prononciation, à partir de corpus littéraires et non littéraires. On sera amené à percevoir l'importance des événements historiques et sociopolitiques dans la construction de la langue. L'objectif sera de développer des compétences d'analyse de la langue en replaçant celle-ci dans sa dynamique de formation. Au premier semestre, on traitera de la période qui va des origines du français au XVIe siècle.

Ce cours s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

Professeur(e)(s)

Mathilde Morinet

• **EC 2. Grammaire**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Il s'agira, dans ce cours, de comprendre comment une attention minutieuse au langage des textes, par « microlectures », permet d'en construire l'interprétation. Le cours sera alors l'occasion d'un certain nombre de rappels de notions grammaticales, mais les remarques formelles ne seront jamais séparées de l'élaboration du sens des textes. On identifiera alors dans des extraits de textes issus de genres variés (roman, théâtre, poésie) et de périodes diverses (s'étendant du XVIe au XXIe siècles) des phénomènes grammaticaux dont on s'attachera à saisir la portée interprétative.

Les principales notions seront rappelées en classe, mais vous pourrez consulter la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, de Jean-Christophe Pellat et de René Rioul, éditée aux PUF, qui vous servira d'appui au cours et d'outil d'approfondissement de certains éléments. Une bibliographie plus étoffée pour sera distribuée en début de cours.

Professeur(e)(s)

Mathilde Morinet

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|------|-------|------|-------|------|------------------------|------|-------|------|-------|------|--|--|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | | | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | | | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | | |
| Histoire de la langue française | 60% | | 40% | 2h | | | 100% | 2h | | | 100% | 2h | | |
| Grammaire | 60% | | 40% | 2h | | | 100% | 2h | | | 100% | 2h | | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Semestre 5 / Italien

UE 1A - Langue

Cette UE comprend 2 cours : « Traduction », réparti en « Thème » et « Version », et « Linguistique ».

- **1. Traduction**

- **1.1. Thème**

Horaire

12 h

Description

Traduction en italien de textes littéraires français du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles (parmi les auteurs choisis : Marguerite Duras, Pierre Loti, Pascal Quignard, Barbey d'Aurévilly, Victor Hugo etc.), avec une attention particulière aux structures complexes de la langue et notamment à la concordance des temps.

Indications bibliographiques

On conseille de consulter un manuel de thème italien, par ex. : *Le thème italien*, ed. Ellipses

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **1.2. Version**

Horaire

12 h

Description

Sur les deux semestres, traduction de textes littéraires d'auteurs modernes essentiellement mais aussi parfois d'auteurs du XVIII^e et XIX^e siècles en relation avec les cours de Littérature portant sur ces périodes. Travail de recherche et de perfectionnement sur l'interprétation des textes et la diversité des registres linguistiques dans l'exercice de la traduction et sur la correction et la qualité de l'expression en Français. Pour l'examen, l'épreuve de traduction portera sur des textes littéraires du XIX^e siècle à nos jours.

Indications bibliographiques

- . O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2004
- L. Cappelletti, *Les verbes italiens*, Paris, Hatier, 1997
- R.J. Pratelli, P. Pagano, G. Ziella, *Lexique thématique de l'italien contemporain*, Paris, Ellipses, 1996
- N. Zingarelli, *Il Nuovo Zingarelli minore, vocabolario della lingua italiana*, Zanichelli, 2008
- Il Robert & Signorelli, *Dictionnaire Français-Italien et Italien-Français*, collectif
- Le Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1974

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

• **2. Linguistique**

Horaire

12 h

Description

Linguistique appliquée aux textes anciens et explication de texte, sur le modèle de celle demandée aux concours de l'enseignement (phonologie, morphologie, syntaxe, lexique et éventuellement versification, suivi de l'explication de texte). Les textes choisis au premier semestre vont de Dante à Machiavel, aussi bien de la poésie que de la prose

Indications bibliographiques

- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien*. Approche diachronique, Paris, Ellipses, 1998
- D. Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 2009
- J. Moeschler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2009
- V. Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, A. Colin, 2005

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Culture 1

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » XVII^e-XIX^e siècles.

• **1. Littérature XVII^e-XIX^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Au 1^{er} semestre, ce cours porte essentiellement sur la littérature du XVIII^e siècle à travers l'étude d'auteurs tels que Goldoni, Alfieri, Beccaria... Il s'agit de repérer l'esprit des Lumières chez certains auteurs ou la sensibilité préromantique plus présente chez d'autres. Avec Goldoni, il est question de la réforme du théâtre en Italie.

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera donnée aux étudiants en fonction du programme choisi.

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

• **2. Civilisation XVII^e-XIX^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours entend offrir une approche globale de la période historique traitée ; au-delà des aspects purement événementiels, indispensables à la compréhension de l'évolution de l'Italie, sont envisagés les facteurs politiques, religieux, économiques, sociaux et culturels qui ont façonné l'histoire de la Péninsule. L'accent est mis sur les faits marquants qui caractérisent chaque époque. Le premier semestre est davantage consacré au XVII^e siècle : outre la situation historique dans son ensemble et le cas spécifique des divers états italiens, sont abordés sur le plan culturel la révolution du savoir et l'essor de la création artistique (découvertes scientifiques, grands courants picturaux, art baroque).

Indications bibliographiques

Ouvrages généraux

C. Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992

J. Delumeau, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1991

P. Guichonnet, *Histoire de l'Italie*, Paris, P. U. F., 1994 (1^{ère} éd. : 1969)

- Ph. Gut, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001

- Pierre MILZA, *Storia d'Italia. Dalla preistoria ai giorni nostri*, Milano, Corbaccio, 2006 (trad. it. d'*Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, 2005)

- G. Procacci, *Storia degli Italiani*, Bari, Laterza, 1998 (1^{ère} éd. : 1968)

- R. Romano, C. Vivanti C. (a c. di), *Storia d'Italia*, vol. II, Torino, Einaudi, 1974

- L. Salvatorelli, *Sommario della storia d'Italia*, Torino, Einaudi (Struzzi), 1974 (1^{ère} éd. : 1955)

Ouvrages sur le XVII^e siècle

- G. C. Argan, *L'Arte barocca*, Genève, Skira, 1989

- Asor Rosa, *La cultura della Controriforma*, Roma-Bari, Laterza, 1974

- Y.-M Berce, G. Delille, J.-M. Sallman, J.-C. Waquet, *L'Italie au XVII^e siècle*, Paris, SEDES, 1989

- Croce, *Storia dell'età barocca in Italia*, Bari, Laterza, 1929 (1^{ère} éd.).

- R. Gervaso, I. Montanelli, *L'Italia del Seicento*, Milano, Rizzoli, 1998

- R. Romano, *Opposte congiunture. La crisi del Seicento in Europa e in America*, Venezia, Marsilio, 1992 ; « L'Italia nella crisi del secolo XVII », in *Tra due crisi : l'Italia del Rinascimento*, Torino, Einaudi, 1971

- Sella, *L'Italia del Seicento*, Bari, Laterza, 2000

- Tenenti, *La formazione del mondo moderno XIV-XVII*, Bologna, Il Mulino, 1980. ID., *Età moderna, XVII-XVIII secolo*, Bologna, Il Mulino, 1990

- F. Valsecchi, *L'Italia nel '600 e nel '700. Società e costume*, Torino, U.T.E.T., 1967

Une bibliographie détaillée sera fournie en début d'année.

Professeur(e)(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3 - Culture 2

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » XX^e-XXI^e siècles.

• **1. Littérature XX^e-XXI^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Panorama de la littérature italienne du XX^e siècle : D'Annunzio, Svevo, Pirandello, le Futurisme, Novecento, Moravia, Landolfi, Calvino

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Professeur(e)(s)

Catherine de Wrangel

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

• **2. Civilisation XX^e-XXI^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Objectif pédagogique

Développer la connaissance de l'histoire italienne du XX^e siècle et stimuler une réflexion critique sur les problématiques sociales et politiques majeures de l'Italie contemporaine.

Résumé du cours

Au premier semestre, les apprenants seront amenés à découvrir les principaux événements historiques qui ont marqué l'histoire italienne à partir de la Première Guerre Mondiale jusqu'aux années de la contestation étudiante, à la fin des années 1960. Une attention spécifique sera accordée aux thèmes suivants : l'affirmation du fascisme et la diffusion de cette idéologie en Italie ; l'Italie, du débarquement des Alliés en Sicile en 1943 à la « Libération » en 1945 ; les conséquences sociales du « Miracle économique » dans l'après-guerre. Ces trois thèmes seront étudiés, entre autres, à partir de l'analyse de témoignages littéraires et filmiques (lecture d'extraits de romans de C. E. Gadda; A. Moravia, P. Volponi ou de film de P. P. Pasolini, M. Bellocchio, etc.). Le deuxième semestre sera consacré à l'étude de la période qui s'ouvre avec l'attentat de Piazza Fontana en 1969. Les années du terrorisme et l'enlèvement de Aldo Moro, le deuxième boom économique des années 1980, l'affirmation du néolibéralisme en Italie, la lutte contre la mafia, la crise politique des années 1990 et la naissance du parti Forza Italia de Silvio Berlusconi seront les sujets que les apprenants pourront découvrir durant cette partie du cours. Comme au premier semestre, la lecture de textes littéraires et la vision d'extraits de documentaires permettront aux étudiants d'approfondir leur connaissance et compréhension des principaux événements de l'histoire du temps présent en Italie.

Indications bibliographiques

- P. Ginsborg, *Storia d'Italia dal dopoguerra ad oggi*, Torino, Einaudi, 1989
- Lepre, C. Petraccone, *Storia d'Italia dall'Unità ad oggi*, Bologna, Il Mulino, 2008
- G. Crainz, *Storia del miracolo economico*, Roma, Donzelli, 2007
- J. Geogel, *L'Italie au XXe siècle : 1919-1999*, Paris, La Documentation française, 1999
- F. Attal, *L'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin U, 2004

Une bibliographie complémentaire sera proposée au début du cours.

Professeur(e)(s)

Anna Mirabella

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Semestre 6 / Lettres

UEF 61 - Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles » et 1 TD..

- **1. Littérature française XVII^e-XVIII^e siècles**

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII^e siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites...).

Quant au théâtre du XVIII^e siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

Programme

- P. Pasquier et A. Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII^e siècle*, Colin, 2011
- David Trott, *Théâtre du XVIII^e siècle. Jeux, écritures, regards*, Editions Espaces 34, 2000.

Professeur(e)(s)

Isabelle Ligier-Degauque

- **2. TD**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir parmi :

— Diderot, *Le Neveu de Rameau*

Description

Livre de chevet de lecteurs aussi divers que Goethe, Hegel, Marx ou Foucault, *Le Neveu de Rameau* est un texte qui fascine. Il est à la confluence de nombreuses questions propres à Diderot mais aussi au XVIII^e siècle, ce qui en fait un texte remarquable. Le goût du masque, le plaisir de la mystification et le questionnement de la morale sont au cœur de ce dialogue entre le Neveu et le philosophe. Les ambiguïtés du Neveu de Rameau seront replacées dans une interrogation sur les liens entre morale et sensibilité, qui intéresse Diderot tant d'un point de vue esthétique que philosophique. Le personnage du Neveu fait entendre le scepticisme d'un Diderot qui a pourtant longtemps espéré jeter les bases d'une morale universelle. Le thème de l'argent-roi préfigure *La Comédie humaine* de Balzac et Diderot a pu être crédité, avec son Neveu, d'un sens de l'anticipation sociale. Outre cette perspective politique, *Le Neveu de Rameau* questionne de manière énergique le théâtre et la musique, sujets très fréquemment abordés par « Lui » et « Moi ». La construction du récit, qui engage fortement le corps du Neveu, crée un lien avec la revalorisation de la pantomime ou du jeu muet, ardemment souhaitée par le Diderot théoricien du théâtre contre une tradition française qui donne la primauté au beau verbe. Quant aux discussions sur la musique, elles s'inscrivent dans l'une des vives querelles musicales du XVIII^e siècle : la « querelle des Bouffons ». Enfin, la question de la folie (ou non) du Neveu est cruciale : quel crédit faut-il donner à sa parole ? Michel Foucault, dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*, replace le texte de Diderot dans une archéologie pluriséculaire de la folie : le Neveu annoncerait « Hölderlin, Nerval, Nietzsche, Van Gogh, Raymond Roussel, Artaud » et ferait entendre ce que l'âge classique veut forcer au silence.

Programme

- *Le Neveu de Rameau et autres dialogues philosophiques*, éd. Jean Varloot, Paris, Gallimard, Folio classique
- Ou : *Le Neveu de Rameau*, éd. Pierre Chartier, Paris, Livre de Poche

Lectures complémentaires :

- *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, éd. Pierre Frantz, Paris, Folio, Folio Théâtre
- *Le Paradoxe sur le comédien*, éd. Jean Goldzink, Paris, Flammarion, GF (éd. avec *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*)

Professeur(e)(s)

Isabelle Ligier-Degauque

— Littérature et philosophie

Description

Programme

- Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. G. Stenger, GF
- Voltaire, *Micromégas*, éd. J. Goldzink, Le Livre de poche

Professeur(e)(s)

Gerhardt Stenger

— « La querelle des femmes selon Molière : dramaturgie, questions de société et effet de mode »

Description

En lien avec le CM sur le spectacle aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous explorerons lors de ce cours la dramaturgie moliéresque et la façon dont le spectacle est étroitement lié aux enjeux sociétaux au XVIIe siècle grâce à l'étude de *L'École des femmes*, de la *Critique de l'école des femmes* et de *L'Impromptu de Versailles*. Avec *L'École des femmes* et sa *Critique*, Molière instrumentalise en effet, — comme il l'avait déjà fait dans *Les Précieuses ridicules* — une question qui agite la société tout au long du XVIIe siècle : celle de l'accès des femmes à la culture. Au-delà de l'étude de ces pièces et de leurs enjeux proprement dramatiques, nous interrogerons donc les liens entre le spectacle dramatique et la société à laquelle il est destiné. Il s'agira également de questionner les stratégies du dramaturge qui, en manipulant un débat sociétal, cherche à susciter la polémique et, par suite, le succès de sa pièce. Enfin, *L'Impromptu de Versailles*, petite pièce qui se fait passer pour une improvisation, nous permettra d'envisager les conditions pratiques de la création d'un spectacle au XVIIe siècle et d'étudier la façon dont le dramaturge peut jouer avec elles.

Programme

Édition de référence : Molière, *L'École des femmes*, *La Critique de l'École des femmes*, *L'École des maris*, *L'Impromptu de Versailles*, éd. J. Serroy, Paris, Gallimard, coll. Folio classique, 2001.

Les trois pièces que nous étudierons se trouvent également rassemblées dans le tome II des *Œuvres complètes* de Molière en GF, mais avec un appareil critique moindre. Si vous disposez déjà d'une ou plusieurs de ces pièces, achetez seulement celle(s) qui vous manque(nt).

Professeur(e)(s)

Anne Boiron

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|---|--------------------------|------|------------------------------|------|------------------------------|------|------------------------|------|---------------------------|------|---------------------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Littérature française XVII ^e -XVIII ^e siècles | TD 30% | | CM 30% 2h TD 40% 4h | | CM 30% 2h TD 70% 4h | | | | CM et TD 100% 3h | | CM et TD 100% 3h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 63 - Littérature comparée Europe littéraire 2

Cette UE comprend 2 cours : « À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe ? » et 1 TD.

- 1. À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe, de l'Antiquité au XXI^e siècle ?

Horaire

24 h CM / 2 h par semaine

Description

Ce cours proposera une réflexion sur les théories et les usages du théâtre non comique en Europe, depuis les tragédies antiques jusqu'au théâtre de la catastrophe contemporain. Il s'agira de démêler la manière dont les pensées du théâtre tentent de circonscrire les effets de la tragédie et des nouveaux genres sérieux qui s'inventent après l'Antiquité, en s'attachant aux diverses variantes de la catharsis mais aussi à la revendication d'effets qui s'en démarquent. Nous examinerons également comment les œuvres correspondent ou se soustraient à ces pensées théoriques, en réfléchissant à la manière dont les auteurs définissent eux-mêmes leur production, souvent par contraste avec les injonctions théoriques antérieures ou contemporaines. Ce cours permettra d'aborder le théâtre sérieux européen dans toute sa variété, en examinant la fonction polarisante du modèle tragique, genre pluriel et autour duquel évolue une constellation d'autres formes aux effets variés : pièces religieuses, spectacle de cour, pièces violentes et sanglantes, drames historiques, théâtre épique, in-yer-face theater sont autant de déclinaisons qui questionnent les pouvoirs de l'art scénique, que nous tenterons d'envisager dans toute leur pluralité — sans prétendre, évidemment, à l'exhaustivité.

Professeur(e)(s)

Anne Teulade

• **2. TD**

Horaire

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **Le voyage utopique au XVII^e et XVIII^e siècle : fiction et réflexion**

Description

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » — céleste, maritime ou souterrain — permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment interpréter, c'est-à-dire *philosopher*.

Programme

- Savinien Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio Classique ».
- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741. NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>

Lectures complémentaires

On recommandera particulièrement la lecture de l'*Utopie* de Thomas More (par ex. dans l'édition récente de G. Navaud, Gallimard, Folio Classique), outre celle des précurseurs, d'autres « classiques » de la littérature utopique, ou d'œuvres modernes évoquées en cours.

Professeur(e)(s)

Nicolas Correard

— **L'ombre des totalitarismes : l'écriture de la mémoire dans le roman contemporain**

Description

À travers trois romans d'auteurs portugais, espagnol et argentin, ce cours propose d'explorer les écritures de la mémoire à la fin du XXe et au début du XXIe siècle. On examinera comment ces romans évoquent, sans toutefois les aborder directement, des dictatures récentes. À travers les destinées d'artistes, écrivains et musiciens, abordées par le biais de l'anamnèse et de l'entrelacement des temporalités, de l'enquête, et de l'invention de mondes parallèles, les auteurs problématissent l'écriture de l'histoire et réfléchissent sur les possibilités de dire le vrai.

Programme

- José Saramago, *L'Année de la mort de Ricardo Reis* (1984), trad. Claude Fages, Paris, Seuil, Point, 1998
- Manuel Vazquez Montalban, *Le Pianiste* (1985), trad. Michèle Gazier, Paris, Seuil, Points, 1998
- Alberto Manguel, *Tous les hommes sont menteurs*, trad. Alexandra Carrasco, Arles, Actes Sud, Babel, 2011

Professeur(e)(s)

Anne Teulade

— **Autour du « réalisme magique » en Amérique latine**

Description

Ce qu'on a appelé le « réalisme magique » ou le « réalisme merveilleux » caractérise un certain type de littérature romanesque apparu en Amérique du Sud dans la seconde moitié du XXe siècle. Pour beaucoup de lecteurs, il a constitué une des révolutions esthétiques majeures dans le roman moderne. Ce cours propose de revenir sur cette notion, afin d'en retracer l'histoire, d'en étudier des exemples canoniques, mais aussi de voir comment elle se diffuse dans l'ensemble de la littérature latino-américaine.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Carpentier, Cortazar, Garcia Marquez...), puis deux romans à la fois profonds et drôles (Vargas Llosa et Amado), combinant l'inventivité narrative et la réflexion sur la société et l'histoire. Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée — ce ne sont pas de courtes nouvelles...

Programme

- Mario Vargas Llosa, *La Tante Julia et le scribouillard* (1977), Folio
- Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969), J'ai Lu

Professeur(e)(s)

Régis Tettamanzi

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|--|--------------------------|------|------------------------------|------|------------------------------|------|------------------------|------|------------------------|------|------------------------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Littérature comparée Europe littéraire 2 | TD 30% | | CM 30% 2h TD 40% 4h | | CM 30% 2h TD 70% 4h | | | | CM et TD 100% 3h | | CM et TD 100% 3h | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

UEF 64 - Compétences transversales 2

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire et stylistique ».

- **EC 1. Histoire de la langue française**

Horaire

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Description

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII^e siècle à nos jours.

Professeur(e)(s)

Lise Charles

- **EC 2. Grammaire et stylistique**

Horaire

24 h TD / 2 h par semaine

Description

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés.

Professeur(e)(s)

Mathilde Morinet

Licence Lettres / Italien – L3

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

| | 1 ^{ère} session | | | | | | 2 ^e session | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|------|-------|------------|-------|------------|------------------------|------|-------|------------|-------|------|
| | régime ordinaire | | | | D.A. | | régime ordinaire | | | | D.A. | |
| | C.Ct. | | E.T. | | E.T. | | C.Ct. report | | E.T. | | E.T. | |
| | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral | écrit | oral |
| Histoire de la langue française | 100% | | | 100% 2h | | 100% 2h | | | | 100% 2h | | |
| Grammaire et stylistique | 100% | | | 100% 2h | | 100% 2h | | | | 100% 2h | | |

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

Semestre 6 / Italien

UE 1 - Langue

Cette UE comprend 2 cours : « Traduction », réparti en « Thème » et « Version », et « Linguistique ».

- **1. Traduction**

- **1.1. Thème**

Horaire

12 h / 1 h par semaine

Description

Traduction en italien de textes littéraires français du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles (parmi les auteurs choisis : Marguerite Duras, Pierre Loti, Pascal Quignard, Barbey d'Aurévilly, Victor Hugo etc.), avec une attention particulière aux structures complexes de la langue et notamment à la concordance des temps.

Indications bibliographiques

On conseille de consulter un manuel de thème italien, par ex. : *Le thème italien*, ed. Ellipses

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **1.2. Version**

Horaire

12 h / 1 h par semaine

Description

Sur les deux semestres, traduction de textes littéraires d'auteurs modernes essentiellement mais aussi parfois d'auteurs du XVIII^e et XIX^e siècles en relation avec les cours de Littérature portant sur ces périodes. Travail de recherche et de perfectionnement sur l'interprétation des textes et la diversité des registres linguistiques dans l'exercice de la traduction et sur la correction et la qualité de l'expression en Français. Pour l'examen, l'épreuve de traduction portera sur des textes littéraires du XIX^e siècle à nos jours.

Indications bibliographiques

- O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2004
- L. Cappelletti, *Les verbes italiens*, Paris, Hatier, 1997
- R.J. Pratelli, P. Pagano, G. Ziella, *Lexique thématique de l'italien contemporain*, Paris, Ellipses, 1996
- N. Zingarelli, *Il Nuovo Zingarelli minore*, vocabolario della lingua italiana, Zanichelli, 2008
- Il Robert & Signorelli, *Dictionnaire Français-Italien et Italien-Français*, collectif
- Le Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1974

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

• **2. Linguistique**

Horaire

12 h / 1 h par semaine

Description

Linguistique appliquée aux textes anciens et explication de texte, sur le modèle de celle demandée aux concours de l'enseignement (phonologie, morphologie, syntaxe, lexicque et éventuellement versification, suivi de l'explication de texte). Les textes choisis au premier semestre vont de Dante à Machiavel, aussi bien de la poésie que de la prose

Indications bibliographiques

- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien*. Approche diachronique, Paris, Ellipses, 1998
- D. Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil, 2009
- J. Moeschler, A. Auchlin, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin, 2009
- V. Schott-Bourget, *Approches de la linguistique*, Paris, A. Colin, 2005

Professeur(e)(s)

Walter Zidaric

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 2 - Culture 1

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » des XVII^e-XIX^e siècles.

• **1. Littérature XVII^e-XIX^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours porte sur la littérature du XIX^e siècle à travers l'étude d'auteurs majeurs tels que Manzoni et Leopardi. Il s'agit de définir à partir des auteurs et des oeuvres choisies ce qui fait la spécificité du romantisme italien. Avec Manzoni, on étudie l'apparition du roman historique en Italie.

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera donnée aux étudiants en fonction du programme choisi.

Professeur(e)(s)

Florence Pellaé-Bougnol

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

• **2. Civilisation XVII^e-XIX^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Ce cours s'inscrit dans la continuité chronologique de l'UE 2 du 1er semestre, dont il reprend les mêmes orientations pédagogiques. Le deuxième semestre porte plus particulièrement sur les XVIII^e et XIX^e siècles : après avoir étudié les caractéristiques générales des Lumières en Europe et en Italie, l'histoire des idées et la mise en oeuvre des réformes qui, selon la situation particulière de chaque Etat, connaissent un développement différent, le cours évoque la situation de la Péninsule durant les périodes jacobine et napoléonienne avant de retracer les étapes essentielles de l'unification au XIX^e siècle, moment décisif dans la formation de la Nation italienne.

Indications bibliographiques

Ouvrages généraux

- C. Brice, *Histoire de l'Italie*, Paris, Hatier, 1992.
- J. Delumeau, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1991.
- P. Guichonnet, *Histoire de l'Italie*, Paris, P. U. F., 1994 (1^{ère} éd. : 1969).
- Ph. Gut, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001.
- Pierre Milza, *Storia d'Italia. Dalla preistoria ai giorni nostri*, Milano, Corbaccio, 2006 (trad. it. d'*Histoire de l'Italie*, Paris, Fayard, 2005).
- G. Procacci, *Storia degli Italiani*, Bari, Laterza, 1998 (1^{ère} éd. : 1968).
- R. Romano, Vivanti C. (a c. di), *Storia d'Italia*, vol. II, Torino, Einaudi, 1974.
- L. Salvatorelli, *Sommario della storia d'Italia*, Torino, Einaudi, 1974 (1^{ère} éd. : 1955).

Ouvrages sur le XVIII^e siècle

- G. Candeloro, *Storia dell'Italia moderna*, vol. I, *Le origini del Risorgimento*, 1700-1815, Milano, Feltrinelli, 1975
- D. Carpanetto, Ricuperati, *L'Italia del Settecento. Crisi trasformazioni lumi*, Roma-Bari, Laterza, 1986 (riche bibliographie)
- P. Casini, *Introduzione all'Illuminismo*, Roma-Bari, Laterza, 1973
- N. Jonard, *L'Italie des Lumières*, Paris, H. Champion, 1996
- F. Valsecchi, *L'Italia nel Settecento. Dal 1714 al 1788*, Milano, Mondadori, 1971
- F. Venturi, *Illuministi italiani*, vol. III, Milano-Napoli, Ricciardi, 1958
- F. Venturi, *Settecento riformatore*, vol. I, Da Muratori a Beccaria, Torino, Einaudi, 1998 (1961)
- F. Venturi, *Utopia e riforma nell'Illuminismo*, Torino, Einaudi, 1970

Ouvrages sur le XIX^e siècle

- A.M. Banti, *Il Risorgimento italiano*, Roma-Bari, Laterza, 2004
- G. Candeloro, *Storia dell'Italia moderna*, vol. I-V, Milano, Feltrinelli, 1986
- J. Godechot, *Histoire de l'Italie moderne-Le Risorgimento 1770-1870*, Paris, Hachette, 1971
- Gramsci, *Il Risorgimento*, Torino, Einaudi, 1991
- P. Guichonnet, *L'Unité italienne*, PUF "Que sais-je ?", n. 942, 1984
- Ph. Gut, *L'Unité italienne*, Paris, PUF, 1972
- Omodeo, *L'età del Risorgimento italiano* (1931), Napoli, ESI, 1965
- G. Pecout, *Naissance de l'Italie contemporaine 1770-1922*, Paris, Armand Colin, 2004 (éd. revue et augmentée; 1^{ère} éd. : Nathan, 1993)

- L. Salvatorelli, *Pensiero e azione del Risorgimento*, Torino, Einaudi, 1974 (1ère éd 1943)
 - Scirocco, *L'Italia del Risorgimento*, Bologna, Il Mulino, 1993
- Une bibliographie détaillée sera fournie en début d'année.

Professeur(e)(s)

Carine Cardini

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

UE 3 - Culture 2

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » XX^e -XXI^e siècles.

- **1. Littérature XX^e-XXI^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Panorama de la littérature italienne du XX^e siècle : D'Annunzio, Svevo, Pirandello, le Futurisme, Novecento, Moravia, Landolfi, Calvino

Indications bibliographiques

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Professeur(e)(s)

Catherine de Wrangel

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

- **2. Civilisation XX^e-XXI^e siècles**

Horaire

18 h / 1 h 30 par semaine

Description

Objectif pédagogique

Développer la connaissance de l'histoire italienne du XX^e siècle et stimuler une réflexion critique sur les problématiques sociales et politiques majeures de l'Italie contemporaine.

Résumé du cours

Au premier semestre, les apprenants seront amenés à découvrir les principaux événements historiques qui ont marqué l'histoire italienne à partir de la Première Guerre Mondiale jusqu'aux années de la contestation étudiante, à la fin des années 1960. Une attention spécifique sera accordée aux thèmes suivants : l'affirmation du fascisme et la diffusion de cette idéologie en Italie ; l'Italie, du débarquement des Alliés en Sicile en 1943 à la « Libération » en 1945 ; les conséquences sociales du « Miracle économique » dans l'après-guerre. Ces trois thèmes seront étudiés, entre autres, à partir de l'analyse de témoignages littéraires et filmiques (lecture d'extraits de romans de C. E. Gadda; A. Moravia, P. Volponi ou de film de P. P. Pasolini, M. Bellocchio, etc.). Le deuxième semestre sera consacré à l'étude de la période qui s'ouvre avec l'attentat de Piazza Fontana en 1969. Les années du terrorisme et l'enlèvement de Aldo Moro, le deuxième boom économique des années 1980, l'affirmation du néolibéralisme en Italie, la lutte contre la mafia, la crise politique des années 1990 et la naissance du parti Forza Italia de Silvio Berlusconi seront les sujets que les apprenants pourront découvrir durant cette partie du cours. Comme au premier semestre, la lecture de textes littéraires et la vision d'extraits de documentaires permettront aux étudiants d'approfondir leur connaissance et compréhension des principaux événements de l'histoire du temps présent en Italie.

Indications bibliographiques

- P. Ginsborg, *Storia d'Italia dal dopoguerra ad oggi*, Torino, Einaudi, 1989
- Lepre, C. Petraccone, *Storia d'Italia dall'Unità ad oggi*, Bologna, Il Mulino, 2008
- G. Crainz, *Storia del miracolo economico*, Roma, Donzelli, 2007
- J. Geogel, *L'Italie au XXe siècle : 1919-1999*, Paris, La Documentation française, 1999
- F. Attal, *L'Italie de 1943 à nos jours*, Paris, Armand Colin U, 2004

Une bibliographie complémentaire sera proposée au début du cours.

Professeur(e)(s)

Anna Mirabella

Validation du cours

Régime ordinaire : examen terminal (oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (oral / 30 min)

Validation de l'UE

ECTS : 5. Coeff. : 5

Documents administratifs

Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

Session initiale (1er semestre : début janvier – 2° semestre : courant mai)

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés. En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement (UE) est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

Une année d'études est validée :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1^{ère} session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1^{ère} session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

Progression – redoublement

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1^{er} semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 35). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant.e doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e. responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;
 - le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
 - le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
 - seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »
- Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :
- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
 - Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.